

LOOS - Comité de quartier 5 du 13 novembre 2015

Mme Francine Hameau, adjointe au Maire, ouvre la séance de comité de quartier 5 à 19 heures en présence des référentes du quartier, Mmes Elisabeth Bodier et Dorothée Lambert et de 18 habitants du quartier.

L'ordre du jour de ce comité de quartier portait sur la présentation de divers sujets d'actualité ouvrant un échange entre les participants. Ces échanges ont permis à chacun de recevoir des précisions, d'apporter un point de vue libre et diversifié, de suggérer des propositions, cela dans un bon climat d'écoute.

Point 1. Fusion des comités de quartier

Mme Francine Hameau présente le projet de fusion des comités de quartier, projet issu d'un bilan d'une première année de fonctionnement. Ainsi, à partir de 2016, le comité de quartier 5 pourrait fusionner avec le comité de quartier 8.

Les réactions des participants sont très majoritairement favorables, participants au comité ainsi que leurs référents : plus nombreux, c'est mieux, cela doit permettre d'avoir plus de moyens d'intervention et plus de capacité à construire des projets ensemble. Il faudra cependant bien veiller à la qualité d'écoute de chacun lors des rencontres avec une participation plus importante.

Point 2. Projet d'un Carillon au beffroi de Loos

La proposition d'installation et de financement d'un Carillon sur le beffroi (décision du Conseil Municipal) est présentée, le financement s'appuyant en partie sur le mécénat et le projet supposant une participation active des enfants de la commune dans la création de mélodies. Un échange animé dont il ressort plutôt une certaine réserve, voire un désaccord sur ce choix budgétaire dans un contexte difficile, mais l'intérêt d'un projet culturel (avec les enfants) a cependant été bien souligné. Il est signalé des craintes de « pollution sonore ». Certains n'étaient pas favorables à la présentation de ce point d'ordre du jour au comité de quartier, d'autres étaient intéressés d'avoir reçu cette information.

Point 3. Nouvelles modalités de retraits des encombrants

Il est rappelé, qu'à partir de 2016, les encombrants (compétence de la Métropole), ne pourront plus être déposés dans les rues, mais soit remis par les habitants à la déchetterie, soit sur rendez vous. Un échange sur la mise en œuvre de ce nouveau dispositif a permis d'indiquer la difficulté de mise en œuvre dans les immeubles collectifs, notamment ceux gérés par Paternord Habitat (rue Einstein) qui n'ont pas d'emplacement pour déposer les encombrants, la difficulté pour les personnes âgées et/ ou sans véhicules. Il est rappelé que tous les bailleurs sociaux ont reçu un courrier leur indiquant les nouvelles modalités et que la municipalité travaille en étroite collaboration avec ces bailleurs.

L'échange a permis d'initier quelques idées, de soulever des questions, ou d'apporter des précisions :

- Possibilité de se coordonner entre voisins pour un déplacement d'Estera.
- Bien informer tous les habitants sur le lieu de la déchetterie (certains ne savent pas y aller),
- Possibilité d'y aller entre voisins,
- Il est remis à chacun un imprimé d'inscription, la déchetterie étant gratuite pour les habitants (pas pour les entreprises). Il est aussi indiqué qu'on peut aller chercher du compost à la déchetterie.
- des inquiétudes sont émises sur le risque de dépôts sauvages d'encombrants. Il est indiqué qu'il convient de le signaler à la police.

Point 4. Présentation des premiers éléments du « micro plan de déplacements urbains (PDU) de Loos . Elisabeth Bodier a rappelé l'importance d'avoir un projet local pour tous les déplacements et leur bonne coordination (marche à pied, vélos, bus, trains, voitures, desserte poids lourds des activités locales, qui permette à chacun d'organiser ses déplacements selon ses besoins en toute sécurité et en contribuant à la réduction des émissions polluantes.

La municipalité a fait un premier diagnostic qui est résumé, et a identifié quelques pistes de travail

et de projets. Ainsi par exemple, la mise en place de V'Lille et leurs points de distribution sur la commune, la sécurisation des itinéraires cyclables et piétons et bien d'autres actions.

Les échanges ont montré que ce sujet intéressait particulièrement les participants de ce comité de quartier, sensibles surtout à la sécurité de leurs déplacements. Il est particulièrement souligné la dangerosité liée au trafic et comportement des automobilistes sur le boulevard de la République.

Le comité de quartier sera donc vigilant que le diagnostic du micro PDU et son plan d'action veille bien à intégrer cette situation.

Le comité de quartier a aussi engagé un premier tour de table d'identification des situations à risques (axes dangereux, croisements, vitesse excessive, manque de luminosité, problème d'itinéraires. Les travaux se poursuivent avec le soutien actif de Dorothee Lambert qui regroupe toutes les propositions et idées qui pourront être mises sur un plan du quartier.

Le comité de quartier souhaite poursuivre ce suivi actif du micro-PDU et être associé à son élaboration.

Durant les discussions, les habitants ont montré leur intérêt pour des présentations et échanges sur les actions communales lors des comités de quartier.

Ils souhaitent également qu'à chaque comité les dates des Conseils Municipaux soient rappelées.

Le prochain se tient en mairie le 03 décembre à 17h.

La séance est levée à 20H30 après que les participants aient indiqué leur intérêt sur de tels ordres du jour.